

Lè z'esprits

Autor(en): **A.S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1899)**

Heft 13

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197479>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Monsieur, *lisant*. — « A propos de l'article que nous avons publié hier, M. Pluchet (Armand) nous écrit que ce n'est pas lui, mais son fils qui est mort. »

« Le fumiste Pécoli, dont nous avons raconté hier la chute terrible, est mort, ce matin, dans les bras de sa femme. »

Madame, *attendrie*. — Pauvre femme ! que va-t-elle devenir ?

Monsieur, *après réflexion*. — Veuve ! (Il reprend sa lecture.) — « On nous télégraphie de St-Etienne, 12 janvier : « On peut considérer la grève des mineurs de Firminy comme terminée. — A cent près, ils sont redescendus dans les puits. »

Madame, *sèchement*. — Ce n'est pas cela qui me guérira mon rhume... Continue.

Monsieur, *lisant*. — « La Société des cuisiniers et cuisinières de Paris donnera samedi le 18 mars, » salle de Tivoli, à dix heures du soir, un bal au profit de sa caisse de secours. Ce bal, le vingt-quatrième que donne la Société, promet d'être très brillant.

Madame, *se redressant furieuse*. — J'aime à croire que la police s'y opposera !!!

Monsieur. — Pourquoi, diable ! veux-tu que la police empêche ces braves gens de danser ?

Madame, *ironique*. — Ah ! te voilà bien, toi monsieur de Saint-Nigaudins !! Ne voyant jamais plus loin que le bout de ton nez ! Toujours prêt à gôber toutes les bourdes qu'on te conte ! — Tiens ! grâce à ta sordide parcimonie, je ne suis pas riche, mais je parierais bien cinq ou six sous que tu croirais le premier farceur qui viendrait t'affirmer que, dernièrement, on a pêché une charrette dans la mer Rouge.

Monsieur. — Pourquoi pas ? Puisque, jadis, l'armée de Pharaon a été engloutie dans cette mer avec tous ses bagages et son matériel, qu'y a-t-il d'extraordinaire à ce qu'on y trouve aujourd'hui des charrettes ? Mais tout cela ne me dit pas pourquoi tu veux que la police s'oppose au bal des cuisiniers et cuisinières.

Madame. — Est-ce que tu crois bêtement que ces gens-là se réunissent pour danser ?

Monsieur. — Pourquoi donc alors, selon toi ?

Madame. — Pour comploter contre les bourgeois... Pour inventer de nouvelles carottes et se les communiquer... ils échangent leurs ruses nouvelles... La preuve t'en a crevé les yeux, mais tu n'as rien vu, oui, rien vu, car je suis certaine que tu n'as remarqué combien notre cuisinière Caroline est sombre et en dessous depuis une quinzaine.

Monsieur. — J'ai bien vu ce changement d'humeur, mais je l'attribuais à ce que tu as refusé de lui donner des étrennes.

Madame. — Ta ! ta ! ta ? elle pense bien aux étrennes, ma foi !... et puis je les lui ai données ses étrennes et même fort belles, quand je lui ai dit : « Ma fille, pour votre nouvel-an, je vous fais quitte de tout ce que vous avez cassé pendant l'année... cela monte à trois cents francs, mais j'en suis heureuse, car cela met plus de prix à cette preuve de ma satisfaction. »... Hein ! tu vois bien qu'elle n'a pas lieu d'être mécontente à propos des étrennes... Non, va, son air en dessous vient d'une autre cause. Veux-tu que je te la dise, moi ?

Monsieur, *curieux*. — Sans doute.

Madame. — Depuis quinze jours, cette fille-là se creuse la tête pour trouver une fourberie nouvelle contre les bourgeois, quelque chose qui la pose, là-bas, quand elle la détaillera devant ses complices, à ce que tu appelles naïvement un bal et que, moi, je nomme un pique-nique de ruses ourdies contre les maîtres. (*S'animant*.) Leur bal ! leur bal ! J'en donnerais ta main à couper que ce n'est qu'un conciliabule pour trouver moyen de faire payer le beurre cinq fois plus cher, tout en supprimant complètement son emploi dans la cuisine.

Monsieur, *conciliant*. — Crois-tu ? crois-tu ? Il me semble que tu exagères un peu.

Madame. — Avec ça que ta Caroline n'a pas déjà tenté de nous faire un pot-au-feu sans viande... Quand je dis sans viande, je me trompe... Elle ne l'a pas osé pour son premier essai, mais elle y serait arrivée... Est-ce que tu ne te souviens pas de ce pot-au-feu composé moitié de viande de bœuf, moitié d'un bonnet de police... Une inspiration, venue du ciel, m'a fait, ce jour-là, écumer le bouillon... et j'ai découvert la ruse.

Monsieur, *doutant*. — Ruse, non... Dis plutôt accident. — Caroline ne nous a-elle pas expliqué que son cousin le soldat était venu la voir, qu'il

avait voulu se rendre utile en écumant le pot-au-feu, et qu'en se penchant trop sur la marmite, son bonnet de police avait glissé de...

Madame. — Oui, oui, crois ça, si tu veux, j'en suis pour ce que j'ai dit ! Ce bal à ce que nous apprend le journal, sera le vingt-troisième... et moi qui, justement, ce matin, me disais : « C'est drôle comme, depuis vingt ou vingt-deux ans, tout a doublé de prix en cuisine ! Maintenant, je m'explique cette cherté... elle a commencé après le premier bal des cuisinières. »

Monsieur. — Allons, calme-toi ; loin d'y avoir grand mal, je crois qu'elles se réunissent tout bonnement pour danser et rire un peu.

Madame, *rageuse*. — Si j'étais la police, moi je les ferais danser à ma façon, tes cuisinières.

Monsieur. — Bah ! comment t'y prendrais-tu, ma bonne ?

Madame. — Je ferais cerner le bal, on empoignerait toutes ces gaillardes-là et, v'lan ! une bonne fessée !

Monsieur, *retrouvant son rire*. — Oui, mais les agents te répondraient peut-être que tout leur temps est pris par des occupations plus urgentes.

Madame. — Alors je guetterais une grève de mineurs et je les ferais venir pour leur dire : « Vous ne savez à quoi vous occuper pour le moment ? Eh bien ! tapez là-dessus en attendant que vos compagnies aient mis les pouces. » Voilà ce que je ferais si j'étais la police.

Monsieur. — De sorte que, tout à l'heure, si Caroline te demande la permission d'aller à ce bal, tu la lui refuseras ?

Madame. — Tout net !

Monsieur. — Dis-toi d'abord que Caroline est une brave fille, qui t'est bien dévouée. Elle a ses défauts, j'en conviens, mais elle est encore la meilleure de toutes celles qui nous ont été fournies par les bureaux de placement.

Madame, *indignée*. — Ah ! oui, parle-moi de tes bureaux de placement ! Quand je pense qu'un directeur de ces bureaux, en m'envoyant une cuisinière, a eu l'impudence de m'écrire : « Madame, je vous recommande cette fille qui est restée quinze ans dans la même maison ». Moi qui me défie toujours, je vais aux informations et j'apprends que cette fameuse « même maison » était une maison de détention.

Monsieur, *conciliant*. — Au fond, ce placeur t'avait dit vrai... seulement il avait été un peu chiche de détails. Mais tout cela ne concerne pas Caroline, qui est une fille dévouée, je le répète, à laquelle il serait cruel de retirer une occasion de s'amuser.

Madame. — C'est possible, mais je refuserai la permission... Rien ne m'en fera démoder !

Monsieur, *réfléchissant à mi-voix*. — Diable ! diable ! voici qui dérange mon plan.

Madame, *sèchement*. — Est-ce que ton plan était d'aller à Crémorne faire valser cette fille ?

Monsieur. — Non, mais comme mon bijoutier est sur le chemin de Caroline allant à Crémorne, mon intention était de la charger de s'informer pourquoi on ne m'envoie pas le bracelet que...

La phrase de monsieur est coupée par l'entrée de Caroline.

Caroline. — Madame veut-elle bien me permettre d'aller ce soir au bal annuel des cuisinières ?

Madame. — Oui, ma bonne Caroline, et je regrette qu'il n'ait pas lieu deux fois par an, car cela eût doublé le plaisir que j'éprouve à vous accorder cette permission. (*A son mari*.) Duffost, donne-lui 10 francs pour les petits frais qu'elle peut avoir à faire.

Monsieur, *à part*. — Bon ! c'est encore moi qui la danse de 10 francs !!!

EUGÈNE CHAVETTE.

Lè z'esprits.

Clia que vé vo racontà s'est passàie à Bou-veret, d'ao teimps io l'on crayai ài crouio z'esprits.

L'ai avai n'a fenna qu'âmavè mi son cousin què son hommo et lè dou z'amouairào profitavont po sè vâire dè cein què lo pourro diablo étai d'obliezi d'allà teri sè filets su lo lè. Mà coumeint cè pêcheur n'étai pas totè lè né su lo lè ; il faillai avai on signo po savai quand l'irè quie àobin quand ne l'ài irè pas.

Aloo la fenna avai posa su la fenêtra onna machoire dè vilho tsévan. Quand la machoire

montravè lè deints à la fenêtra, lo cousin pouavè eintrà ; mà quand l'irè veria ein défrou, faillai sè reveri tot motset.

Mà vouaitzè qu'onna né noutron amouairào arrevè tot ballameint et ie guegne : « Oh bon ! l'ou est bin veri ! » Et ie montè su onna tiasse qu'irè dècouste et tot adrai posàie. Coumeincè à rollhi contrè le carreaux. Mà lo pêcheur que droumessai dza sè reveillè et criè à sa fenna : Marie, Marie !..... qu'est te cein ? « Oh ! n'est rein, que le lèi fà, sara lè zesprits. »

Mà coumeint lo cousin s'empacheintavè et rollhivè adè, la fenna chaotè frou d'ao lhi ein mormoteint : « Atteind pirè esprit d'ao diablo, vu prai t'arreindzi ! »

Et su cein l'aovrè la fenêtra ein deseint :

*Esprits que roudant la né
Retornà d'èin voutron repou ;
Yè aobllia dè reveri l'ou.*

Et l'amouairào dè dècampa coumeint on tzat pè n'a carra dè plliodze, à grand conteintèment d'ao pêcheur qu'irè tot conteint et tot fiaï d'avai n'a fenna que savai dèvesà ài z'esprits po lè fèrè parti. A. S.

Un peu trop tard.

Nos pasteurs sont des hommes comme nous. Comme nous, ils ont leurs petites faiblesses. Personne ne songe à les en blâmer et la dignité de leur ministère n'y perd rien.

On dit assez couramment que les ecclésiastiques, en général, trouvent un attrait tout particulier aux plaisirs de la table. C'est là un faible bien innocent et sur lequel il serait injuste et cruel de les vouloir chicaner.

Jadis — la coutume existe-t-elle encore ? je l'ignore, — les pasteurs d'un arrondissement se réunissaient de temps en temps chez l'un ou chez l'autre d'entr'eux, à tour de rôle. On s'entretenait en commun des intérêts spirituels et matériels des paroisses et presque toujours c'était à table qu'on clôturait la séance.

Ces fraternelles agapes, préparées par les soins de mesdames les ministres, étaient souvent un objet de rivalité entre les cures. C'était à qui recevrait le mieux ses hôtes.

A l'issue d'un de ces repas, qui semblait avoir éclipsé tous les précédents, à en juger par les figures réjouies et satisfaites des convives, un de ceux-ci fut pris de scrupules pour le moins inopportuns.

La conversation avait languï. Tous les assistants, renversés dans leurs fauteuils, les mains jointes sur l'estomac, les jambes étendues, savouraient, dans les douceurs d'une demi-somnolence, le souvenir d'un copieux festin.

« Ah ! mes frères, fait tout à coup l'un d'eux, d'un ton de circonstance, quand je vois cette table couverte des mets les plus succulents, des vins les plus généreux, dont nous venons d'user, d'abuser même, je songe malgré moi à tant de malheureux qui n'ont même pas un morceau de pain à se mettre sous la dent... »

Satan eut soudain frappé à la porte, qu'il n'eût pas produit plus d'effet que cette sortie inattendue. Comme poussés par un ressort, les convives s'étaient subitement redressés sur leurs sièges.

Un seul n'avait pas bronché ; le voisin de celui qui avait parlé ! Toujours renversé dans son fauteuil, il tourna légèrement la tête du côté du trouble-fête, puis, calmement, mais d'un ton qui n'admettait pas de réplique : « Dites-moi, mon cher frère, avez-vous mangé et bu de tout ? »

— Hélas !...

— Eh bien, taisez-vous ! »

Un remède contre l'amour.

Eugène Sue racontait l'anecdote avec une verve charmante. On se rappelle entre autres